

Plan Local d'Urbanisme

(article L.123.19 nouveau du Code de l'Urbanisme / Loi "S.R.U." du 13/12/2000)

THORENS-GLIERES

PLAN DE ZONAGE CHEF-LIEU

PLAN N°2		ELABORATION			
REVISION PARTIELLE		MODIFICATIONS		MISES A JOUR	
ECHELLE 1/2000	N°1	N°1	N°1	N°1	N°1
Mise au point	N°2	N°2	N°2	N°2	N°2
	N°3	N°3	N°3	N°3	N°3
	N°4	N°4	N°4	N°4	N°4
CONCEPTION	B.E. DESSIN	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI		
Remplacement de l'ancien Plan Local d'Urbanisme	Le Plan d'Urbanisme	Cadastrale 2007	Septembre 2009		

LEGENDE

ZONES URBAINES

- Ua** Centre village
- Ub** Secteur périphérique à dominante d'habitat collectif
- Ud** Secteur périphérique à dominante d'habitat individuel
- Udi** Secteur périphérique à dominante d'habitat individuel avec assainissement individuel autorisé
- Ue** Secteur d'équipements publics ou d'intérêts collectifs
- Ues** Secteur d'équipements publics ou d'intérêts collectifs à vocation santé / médicale
- Ux** Secteur d'accueil des activités économiques

ZONES A URBANISER

- 1AU(i)** Secteur insuffisamment équipé à urbaniser à court et moyen terme : ouverture avec les règles de la zone urbaine correspondante et des orientations d'aménagement si elles existent
- 2AU** Secteur non équipé à urbaniser à long terme : ouverture par décision du Conseil Municipal et modification du PLU

ZONES AGRICOLES

- A** Secteur agricole
- Ab** Sous secteur agricole bâti diffus en zone agricole
- Av** Sous secteur agricole de vergers

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES


- N** Secteur naturel et forestier
- Nb** Sous secteur naturel bâti diffus en zone naturelle
- Ne** Sous secteur naturel d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- Nth** Sous secteur naturel à vocation touristique historique

INFRASTRUCTURES ET EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé
- 5** Numéro de l'emplacement réservé
- Emplacement réservé pour la réalisation de logements au titre de l'article L.123-1-5-16° du Code de l'Urbanisme
- L1** Numéro de l'emplacement réservé pour logement

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Espace boisé non classé à titre d'information
- Ordonnement architectural (limite d'implantation du bâti)
- Repérage des bâtiments d'élevage à titre indicatif
- Bâtiment nouveau depuis la dernière mise à jour du cadastre et positionné à titre indicatif
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Liniéaires identifiés au titre de l'article L.123-1-5-7° bis du C U
- Eléments patrimoniaux
- Secteurs soumis à risques naturels identifiés au titre de l'article R.123-11-b du Code de l'Urbanisme (risques forts du PPR)
- Secteur agricole identifié au titre de l'article L.123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme pour son intérêt paysager et/ou écologique
- Sentier de randonnée classé "PDIPR" au titre de l'article L.123-1-5-6° du Code de l'Urbanisme



Liste des Emplacements Réservés pour voiries et équipements publics

N°	Destination proposée	Localisation	Superficie en m² ou Distance en ml	Bénéficiaire
30	Elargissement de la Route du Mont avec aire de retournement à son extrémité	Le Baley	1190 ml + 160 m²	Commune
45	Elargissement du Chemin du Crêt et aire de retournement	Chez Guichard-Nord	835 m²	Commune
46	Création d'une aire de retournement	Blaivy-Nord	100 m²	Commune
51	Création d'un cheminement piétons le long de la Route des Fleuries	Les Combes	344 ml	Commune
52	Aire de retournement Chemin de Chez Madelin	Chez Madelin	658 m²	Commune
53	Elargissement de la Route de Bot	Chez Leu	151 ml	Commune
60	Aménagement du Carrefour Rue du Capitaine Anjol / Rue de la Javalonne et sécurisation des piétons	Chez Leu	907 m²	Commune
62	Création d'une aire de stationnement	Chez Leu	10084 m²	Commune
63	Aménagement du Carrefour Rue du Capitaine Anjol / Route des Glières	Chez Leu	757 m²	Commune
64	Aire pour la réalisation d'équipements publics à vocation scolaire	Chez Leu	9718 m²	Commune
65	Aménagement pour cheminement piétons Place d'Esmeraldes	Chez Leu	133 m²	Commune
66	Liaison piétons	Chez Leu	7976 m²	Commune
67	Aménagement de la Place du 14 juillet avec cheminement piétons	Chez Leu	2193 m²	Commune
68	Liaison de la Place du Commerce vers "La Riposte"	Chez Leu	191 m²	Commune
69	Création d'une voie nouvelle de contournement du Centre	Chez Leu	13387 m²	Commune
83	Aménagement du carrefour et de l'aire pour déposer ordures ménagères des Sapins	La Milry	938 m²	Commune
84	Création d'une liaison piétons Chemin des Grasses Terres / Impasse des Sapins	Chez Pacour	169 ml	Commune
85	Création d'une voirie Rue du Verger	Les Fins	160 ml	Commune
86	Elargissement de la Rue du Capitaine Anjol	Chez Leu	393 ml	Commune
87	Aménagement des berges de la Filière avec confortements ponctuels, voies piétons, parcours de découverte, etc.	La Filière	1380 ml	C.C.P.F.
88	Aménagement pour stationnements Rue du Fiv de Fore	Chez Leu	85 ml	Commune
89	Création d'un cheminement piétons	La Milry	545 ml	Commune
91	Aménagement de voirie et stationnements	Chez Leu	100 ml	Commune

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES pour logements sociaux.

Servitude pour logement au titre de l'article L.123-1-5-16°	Nombre et destination des logements à réaliser	Localisation	Surface de la zone
L2	25% de logements sociaux de la surface de plancher réalisée à usage d'habitat de type PLUS	CHEZ GAVEL	12 020 m²
L3	25% de logements sociaux de la surface de plancher réalisée à usage d'habitat de type PLUS	CHEZ-LIEU	34 403 m²
L4	25% de logements sociaux de la surface de plancher réalisée à usage d'habitat de type PLUS/PLAT	CHEZ-LIEU	36 559 m²
L5	Se référer au règlement, pièce n°4, du PLU	CHEZ-LIEU	

LISTE DES BATIMENTS REPERES PATRIMONIAUX

N° au plan	N° parcelle	Localisation
1	983	CHAMP CHETIER
2	1096	LE BOSSON-SUD
3	2549	CHEZ-LEU
4	2556	CHEZ-LEU
5	821	CHEZ-LEU (Mél. de Savoie)
6	845	CHEZ-LEU
8	2740-2741-2742-2745	CHEZ-LEU
10	962	CHEZ PACOUR
11	904	LES COMBES
43	1123	BIAUVY-NORD
44	968-969-2100	LE BIOT
48	489	LE BIELEY
61	586	LA COMBE-SUD Sites
62	586-591	LA COMBE-SUD Sites